

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

**Circonscription de Villeurbanne 1
PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE**

ECOLE	Ecole élémentaire Croix-Luizet 14-16 rue Armand 69100 Villeurbanne
Date	Mardi 18 octobre 2022
Commune	Villeurbanne

Participants

Enseignants : M. GIORGI, Mme BILLOUD, Mme GRATALOUP, Mme LETINOIS, Mme PLANTIER, Mme LEGAVRE, Mme CHOUZY, Mme MOREL, Mme JOLLY, Mme METAIS, Mme LAURENT, Mme STUMPO, Mme GLIERE, M. KOFFI, M. LAMOUILLE, Mme LAVERNHE, Mme STOETZEL, Mme FAGOT-BOUQUET

RASED : Mme BERREZ

Parents élus : Mme TOUROUGUI, Mme JERRY, Mme EMPEREUR, Mme HASSAMBAY, Mme ZAHNA, Mme DE CRUZ, Mme ROSSI, Mme SADKI, Mme CHAVANT, Mme SOUALMI

DDEN : M. VERMELIN

Mairie : Mme FORTAS, Mme LOIRE

AESH : Mme SIBILLE

Absents excusés

Ordre du jour

- 1- Présentation des temps périscolaires
- 2- Présentation de l'équipe éducative
- 3- Effectifs, répartition et bilan de rentrée
- 4- Elections des représentants des parents d'élèves
- 5- Règlement intérieur
- 6- Bilan financier de l'association
- 7- Présentation des projets 2022-2023
- 8- Sites Edumoov et Laclasse.com
- 9- Plans de la nouvelle école

Rédaction du procès-verbal

1/ Présentation des temps périscolaires :

Une grande partie des animateurs sont restés depuis l'an dernier. On dénombre 15 animateurs sur le temps méridien, 8 sur le temps 1 et 4 sur le temps 2.

Deux enseignantes participent, une fois par semaine, au temps de cantine ce qui participe à la cohésion des différents corps de métier. Nous regrettons toutefois la démission de Mme CASTELLA qui secondait M. GORZALA avec Mme SANCHEZ. La mairie travaille actuellement sur le recrutement d'un remplaçant.

Au niveau des effectifs, il y a entre 180 et 195 enfants en élémentaire qui mangent chaque jour à la cantine (dont pas loin de 50 CP qui mangent à Croix-Luizet, évitant ainsi le transfert à la résidence Château Gaillard). Entre midi et deux, on notera la mise en place d'ateliers pour les CP et la mise à disposition de salles et de matériel pour les élèves du transfert.

140 enfants de l'école restent au temps 1. Chaque soir, ce sont 8 activités différentes qui sont proposées aux élèves. La question du goûter a été évoquée. Ce dernier est autorisé uniquement au moment de la sortie entre 16h55 et 17h05.

Sur le temps 2, 50 enfants sont en ateliers libres. Ce sont, la plupart du temps, des jeux dans la cour ou des temps calmes dans la BCD (jeux de société, lecture...).

2/ Présentation de l'équipe (annexe n°1) :

L'école Croix-Luizet compte 20 enseignants dont 17 au quotidien avec 15 classes et 2 ULIS. Cette équipe est complétée par 3 personnes du RASED (Mme BERREZ, Mme OLIBO et Mme LAFARGE) qui sont présentes en moyenne un jour et demi par semaine sur l'ensemble du groupe scolaire.

Une nouvelle infirmière, Mme BOUDOUH, a pris la place de Mme PORTE. Enfin, d'autres personnes sont présentes au quotidien : il y a notamment 10 AESH, 15 animateurs périscolaire encadrés par M. GORZALA et Mme SANCHEZ, une responsable du MiniMix, Mme KEICHIAN, un gardien, M. KESOUAR (actuellement remplacé par M. DILMI) et le personnel d'entretien et de restauration.

3/ Effectifs, répartition et bilan de rentrée (annexes 2 et 3) :

Nous avons au sein de l'école 355 élèves, ce qui fait de Croix-Luizet, l'une des plus grandes structures de la ville. Parmi eux, 172 filles, 183 garçons, 16 enfants accueillis sur le dispositif ULIS, 32 notifications MDPH et 21 PAI.

Nous devrions, selon toute vraisemblance, avoir une fermeture de classe à la rentrée 2023 dans la mesure où le nombre d'enfants en Grande Section est nettement inférieur au nombre de CM2 qui quitteront l'école en juillet prochain.

Nous pouvons mettre en avant le caractère inclusif de notre école et remercier tout particulièrement Mme STOETZEL et Mme FAGOT-BOUQUET pour leur travail au sein de l'école. Parallèlement, nous soulignerons le travail en collaboration au sein de l'équipe et la qualité de l'individualisation du travail proposé aux enfants par les collègues afin que chacun puisse progresser à son rythme.

Outre les 2 ULIS, nous avons :

- 4 classes de CP encadrées par Mme BILLOUD, Mme DESCORMES, Mme GRATALOUP, Mme LETINOIS, Mme PLANTIER et Mme TRILLAT.
- 3 classes de CE1 encadrées par Mme LEGAVRE, Mme CHOUZY et Mme MOREL.
- 3 classes de CE2 encadrées par Mme JOLLY, Mme METAIS et Mme LAURENT.

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

- 5 classes de CM1-CM2 encadrées par Mme STUMPO, Mme GLIERE, M. KOFFI, M. LAMOUILLE et Mme LAVERNHE.

Notre bilan de rentrée est positif. Malgré les nombreux changements au niveau de l'équipe, nous pouvons ressentir un climat général serein et agréable au quotidien. Que ce soit sur les temps d'accueil, dans la cour de récréation et, bien évidemment, dans les classes, nous avons mis en place une organisation dans laquelle règne la confiance. Ces débuts réussis sont le fruit de plusieurs facteurs :

- Continuité avec tout ce qui a pu être mis en place par Mme FROMENT et M. LAMOUILLE.
- Intégration des nouveaux facilitée par un accueil chaleureux des anciens collègues et une disponibilité de leur part au quotidien.
- Complémentarité avec le périscolaire. Nous nous réjouissons de la présence de M. GORZALA et de Mme SANCHEZ pour la gestion de leur équipe et leur travail en général.
- Accueil bienveillant des enfants dès le matin au portail mais également dans les bâtiments grâce au travail complémentaire des AESH qui y assurent le calme et la sécurité des enfants.
- Discours commun au sein de l'équipe avec la volonté de sécuriser au maximum nos élèves et éviter les inconvénients des règles divergentes.
- Partage des tâches. Nous avons la chance de travailler au sein d'une équipe dans laquelle les collègues s'engagent volontairement dans des actions au service du collectif sans compter leur temps passé sur l'école. Nous pouvons ainsi évoquer les nombreux projets menés, les temps de concertation en équipe mais également les initiatives diverses pour seconder la direction (comptes, blog, dossiers MDPH...).

4/ Elections des représentants des parents d'élèves (annexe 4) :

Nous tenons dans un premier temps à féliciter les parents élus mais également à les remercier pour leur investissement en faveur de l'école.

L'usage des SMS via laclasse.com a joué un rôle non négligeable dans le taux de participation qui dépasse cette année les 35%. Nous remercions, au passage, les élèves de CM2 de M. LAMOUILLE qui nous ont aidés à préparer les différents documents à remettre aux parents pour ces élections.

Dans les axes prioritaires du projet d'école, nous avons notamment le premier qui mentionne le lien aux familles. Ce travail en collaboration est à l'image de ce que nous souhaitons mettre en place. Nous nous efforçons au quotidien d'accueillir les familles dans les meilleures conditions et avons le souci de mener des actions avec transparence. Nous comptons naturellement sur les parents élus pour qu'ils assurent le relais auprès des autres familles et qu'ils nous aident à mettre en place différentes manifestations qui sortent un peu de l'ordinaire pour le bien des enfants.

5/ Règlement intérieur (annexe 5) :

Il n'y aura pas d'amendement au règlement intérieur cette année. Nous avons eu la volonté de conserver l'outil mis en place par Mme FROMENT avec les deux volets enfants et parents qui nous semblent toujours aussi pertinents. Ces volets sont d'ailleurs collés dans les cahiers de liaison de chacun de nos élèves.

Nous nous sommes permis en revanche de créer un outil commun avec le périscolaire dans le but de favoriser la continuité avec les temps périscolaires. Nous sommes partis du

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

postulat qu'un seul et même discours sécuriserait davantage les élèves et limiterait les incidents au sein de l'école.

6/ Bilan financier de l'association (annexe 6) :

En ce qui concerne l'année scolaire 2021-2022, nous avons 4 272,66€ en début d'exercice et 3 145,25€ à la fin. Nous pouvons donc observer un déficit de 1 127,41€ mais la trésorerie de l'association demeure en bonne santé.

Pour l'année 2022-2023, nous avons donc 3 272,01€ en début d'exercice. Nous avons dépensé un peu plus de 400€ cet été pour financer les licences Edumoov de nos classes et acheter un nouveau maillot pour l'école.

Nous allons très prochainement recevoir les crédits libres de la part de la mairie ainsi que les recettes liées aux ventes des photos. Cet argent sera, en partie, mis à disposition des classes pour les aider à mener différents projets sur l'année.

Par ailleurs, les parents élus nous ont fait part de leur volonté de contribuer au financement de matériel pour l'école grâce aux fonds récoltés l'année dernière. L'acquisition d'une enceinte a été évoquée.

7/ Présentation des projets 2022-2023 :

Avant d'énumérer les différents projets dans lesquels l'école est engagée, nous tenions à remercier Mme KEICHIAN, responsable du MiniMix, pour son travail de coordination qui facilite l'avancée de la plupart de ces actions.

- Liaison Grande Section CP renforcée
Volonté affichée dès l'été avec Mme BESSON de travailler ensemble pour favoriser le lien entre la maternelle et l'élémentaire. Une chorale avec les maternelles et les CP a notamment été mise en place.
- Collectif Ananssé
Dans le cadre de l'école en transition, nous comptons la présence d'un conteur, Ernest AFRIYE, qui travaille avec l'ensemble du groupe scolaire et le périscolaire. Les classes de Grande Section, de CP et de CE1 seront privilégiées en bénéficiant de plus d'interventions. Mme GOEFFRAY et certains enseignants pilotes sur l'école coordonnent ce projet qui est lissé sur l'année.
- Projet plantation au CP
Mené par les classes de CP A et de CP B de Mme BILLOUD et de Mme GRATALOUP.
- Projet ENM avec les CE2
Intervention d'une artiste tous les jeudis au sein de l'école.
- Ateliers Frappaz avec les CM1-CM2 et l'ULIS
Il s'agit du projet MOA à l'école qui est basé sur un travail d'acceptation des différences.
- SRT cinéma
Projet mené par les CM1-CM2 A de Mme STUMPO.
- Séjours à Chamagnieu
Les classes de CE2 C de Mme LAURENT, de CE1 A de Mme LEGAVRE, de CE1 B de Mme CHOUZY et de CE1 C de Mme MOREL sont concernées. Les modalités de ces séjours ont évolué cette année. Le projet est orienté autour du développement durable.
- Permis piéton au CE2
Notre école est engagée avec 9 autres groupes scolaires de la ville dans ce projet qui concerne les classes de CE2 et dans lequel nous pouvons souligner l'intervention de la Police Municipale.

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

A ces projets, s'ajouteront bien évidemment des initiatives personnelles menées au sein des classes en cours d'année selon les opportunités.

8/ Sites Edumooov et Laclasse.com (annexe 7) :

Présentation de deux outils utilisés au sein de notre école.

Edumooov :

Volonté de rendre plus lisible les bulletins scolaires remis aux parents. Sans remettre en cause le LSU, notre équipe a voulu se munir d'un outil avec lequel il est plus facile de mettre en avant les compétences travaillées tout en permettant de préciser les dispositifs de différenciations mis en place.

Chaque famille se verra remettre un bulletin en fin de semestre qui sera ensuite classé dans un porte-vues qui suivra la scolarité de l'enfant. Cela permettra d'avoir un traçabilité papier mais cela favorisera également le travail des enseignants en début d'année pour avoir une idée plus précise des élèves de leur classe.

S'ajoutera à ces bulletins, une fiche de liaison mise en place par la circonscription de Villeurbanne qui mentionnera de manière concise les différentes prises en charge effectuées au cours de la scolarité de l'enfant depuis la Petite Section de maternelle jusqu'au CM2. Le but sera de favoriser la liaison avec la 6^e.

Laclasse.com :

Outre les avantages de communication avec la possibilité d'envoyer très rapidement des SMS aux familles, nous tenions à mettre en avant d'autres éléments qu'offre ce site. Nous pourrions citer le blog de l'école qui est un plus dans la liaison école / famille.

Les CM1-CM2 E de Mme LAVERNHE exploitent même l'agenda numérique et la boîte mail ce qui les prépare au mieux en vue du collège où l'utilisation de ce genre d'outils est quotidienne.

9/ Plans de la nouvelle école (annexes 8 à 16) :

Pour finir ce premier conseil d'école, nous tenions à diffuser aux familles les plans de la nouvelle école. Ces derniers ont été réalisés par l'architecte Samuel Delmas (Projet Atelier A+)

Secrétaire de séance

Loredana STUMPO

Directeur d'école

Julien GIORGI

Annexe 1 :

Présentation de l'équipe

1 directeur : [M. Giorgi](#)

20 enseignants :

- 6 au CP : [Mme Billoud](#) et [Mme Descormes](#) / [Mme Grataloup](#) / [Mme Letinois](#) / [Mme Plantier](#) et [Mme Trillat](#)
- 3 au CE1 : [Mme Legavre](#) / [Mme Chouzy](#) / [Mme Morel](#)
- 3 au CE2 : [Mme Jolly](#) / [Mme Métais](#) / [Mme Laurent](#)
- 5 au CM1-CM2 : [Mme Stumpo](#) / [Mme Glière](#) / [M. Koffi](#) / [M. Lamouille](#) / [Mme Lavernhe](#)
- 2 sur le dispositif ULIS : [Mme Stoetzel](#) / [Mme Fagot-Bouquet](#)
- 1 remplaçante rattachée sur l'école : [Mme Salza](#)

3 personnes sur le RASED :

- 2 enseignantes spécialisées : [Mme Olibo](#) / [Mme Lafarge](#)
- 1 psychologue scolaire : [Mme Berrez](#)

1 infirmière : [Mme Boudouh](#)

10 AESH : [Ludovic](#), [Nassima](#), [Warren](#), [Souad](#), [Alexandre](#), [Dareen](#), [Isabelle](#), [Aïda](#), [Aïcha](#) et [Victor](#)

1 responsable du dispositif MiniMix : [Mme Keichian](#)

1 gardien : [M. Kesouar](#) (actuellement remplacé par [M. Dilmi](#))

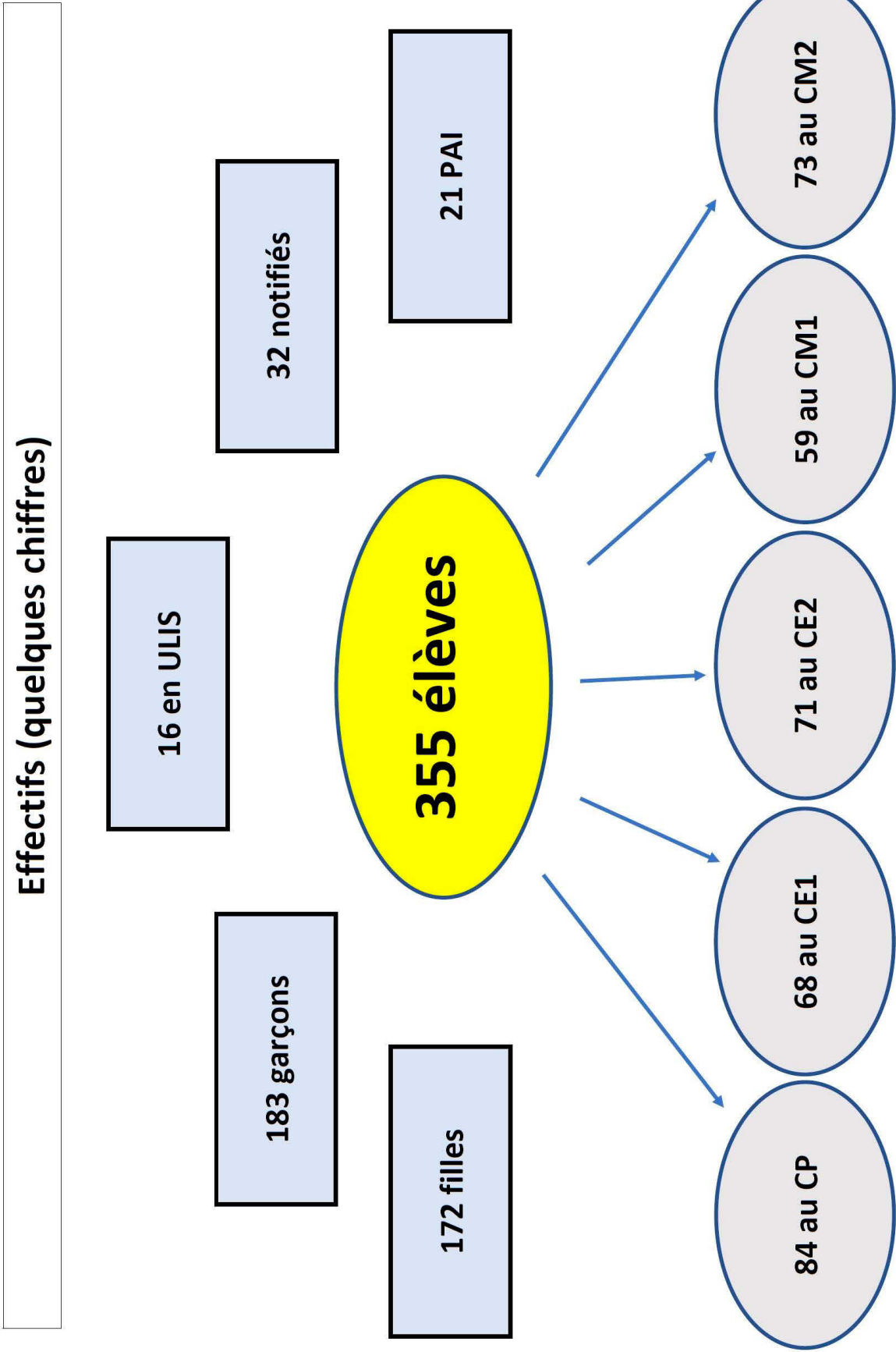
1 stagiaire (le vendredi) : [Mme Abdellaoui](#)

L'équipe périscolaire : 15 animateurs encadrés par [M. Gorzala](#) et son assistance [Mme Sanchez](#)

L'équipe du SSEFS : avec des orthophonistes, un psychologue... qui interviennent auprès des enfants du dispositif

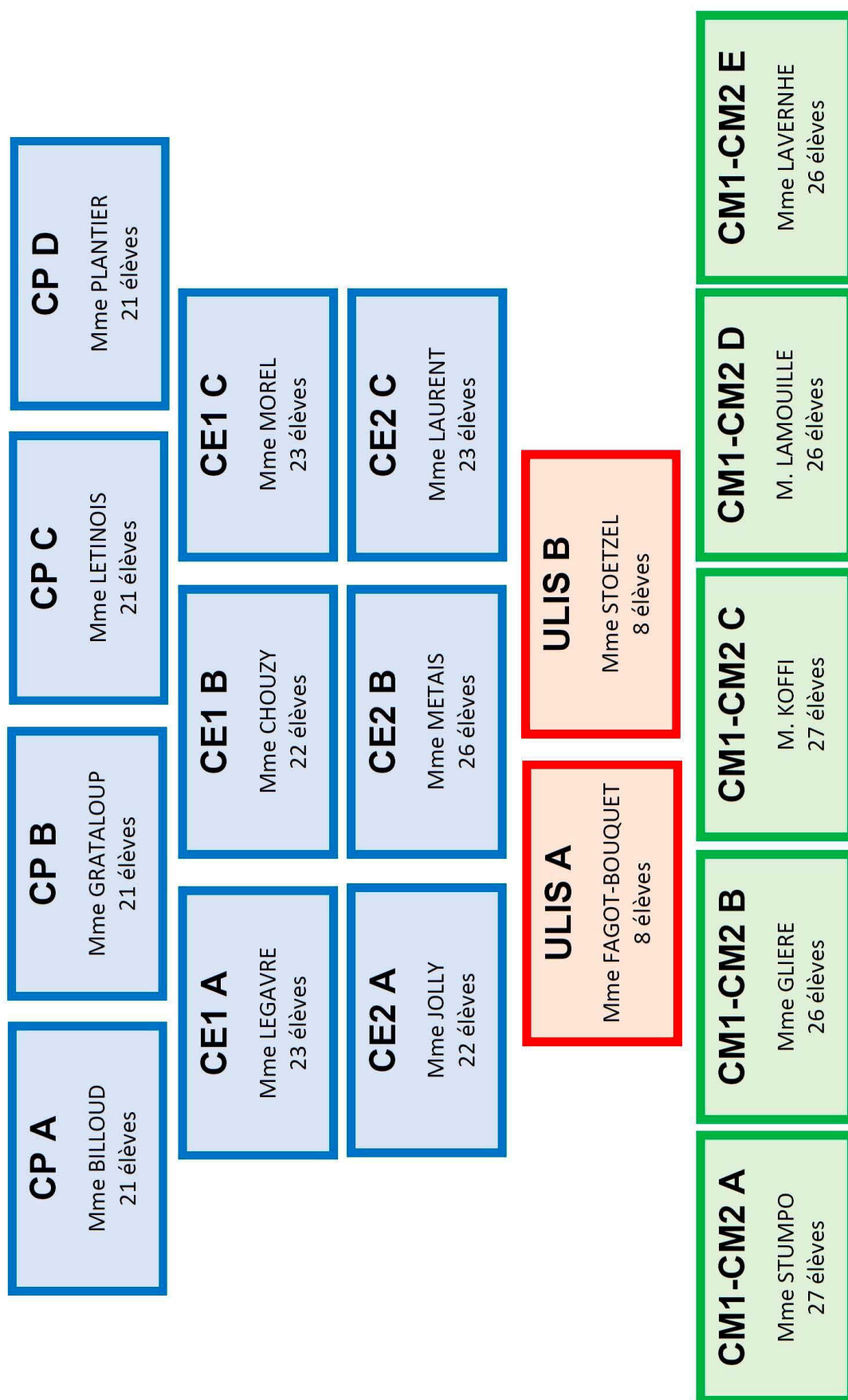
L'équipe d'entretien et de restauration

Annexe 2 :



Annexe 3 :

Répartition des classes



Annexe 4 :

Elections des parents

- SERRA Virginie
- HOUICINI Fatma
- SADKI Mona
- DE CASTRO VALLS Marie
- MJAHEB BEN DADA Hanan
- TOUATI Leïla
- VIROLLEAUD Marie-Alice
- ROSSI Delphine
- EMPEREUR Nelly
- ZAHNA Laetitia
- DUCROT Deborah
- DE CRUZ Christelle
- TOUROUGUI Bouchra
- HASSAMBAY Tasnime
- SOUALMI Nabila
- JERRAY Donia
- YANNE Enzo
- CAHUZACQ Issa
- KHALDI Ali

198 votants sur les **553**
inscrits soit une
participation de **35,8 %**

38 bulletins blancs ou
nuls sur les **198**

- ❖ Relais entre l'équipe enseignante et les autres parents
- ❖ Force de proposition pour des projets
- ❖ Aide pour des financements divers

Annexe 5 :

NOS LOIS

- Aucune violence physique ni verbale
- Respect de tous les adultes et de tous les camarades

NOS REGLES DANS LES BATIMENTS

- Ne pas courir
- Ne pas crier ni faire de bruit afin de ne pas déranger les classes qui travaillent
- Rester en groupe avec son enseignant(e)

NOS REGLES DANS LA COUR

- Ne pas aller aux toilettes sans autorisation
- Pas de jeux dangereux (bagarre, escalade, gymnastique...)
- Ne pas toucher aux bacs à fleurs
- Respecter le marquage au sol (certaines zones sont interdites sans l'autorisation d'un adulte)
- Pas de ballons durs (sauf pour les activités encadrées)

NOS REGLES DANS LES TOILETTES

- Ne pas jouer avec l'eau
- Respecter les lieux
- Respecter l'intimité des autres
- Tirer la chasse d'eau après utilisation des WC
- Se laver les mains avant de repartir des toilettes

NOS REGLES AU PERISCOLAIRE

Dans l'école :

- Rester assis le temps de l'appel
- Ne pas toucher au matériel de classe
- Ne pas écrire au tableau
- Aller aux toilettes avant le retour en classe

Pendant le transfert :

- Respecter le rang du départ à l'arrivée
- Respecter de l'ordre public (pas de cris...)
- Permettre aux autres usagers d'utiliser le trottoir
- Attendre l'accord d'un adulte avant de traverser

Annexe 6 :

Bilan financier de l'association

Coopérative scolaire de l'école

Compte de fonctionnement du 1er septembre 2021 au 31 Août 2022					
CHARGES ou DEPENSES		Euros	PRODUITS ou RECETTES		Euros
Ne pas arrondir les sommes. Porter les centimes			707	Recettes des ventes	4 893,10 €
607	Achat de produits pour vente	2 821,80 €	708	Recettes activités éducatives	686,00 €
618	Dépenses activités éducatives	4 252,63 €	741	Subventions publiques	5 295,00 €
6281	Cotisations versées OCCE	0,00 €	742	Autres subventions	0,00 €
6282	Assurances versées	145,10 €	75	Autres recettes	26,12 €
65	Autres dépenses courantes	5 300,93 €	756	Cotisations des parents	75,93 €
67	Dépenses exceptionnelles	83,10 €	76	Produits financiers	0,00 €
68	Achats de gros équipements	0,00 €	77	Produits exceptionnels	500,00 €
TOTAL des CHARGES		12 603,56 €	TOTAL des PRODUITS		11 476,15 €
120	Produits - charges = Excédent Il y a excédent si produits > charges		129	Charges - Produits = Déficit Il y a déficit si charges > produits	1 127,41 €
Balance = Total charges + Excédent		12 603,56 €	Balance = Total charges + Déficit		12 603,56 €
		Euros			Euros
			← Ces deux sommes doivent être identiques →		

Bilan simplifié au 31 Août 2022				
Actif		Passif		
Il montre ce que votre coopérative a sur ses comptes au 31 août 2022. Portez dans les colonnes correspondantes les sommes figurant sur vos extraits de comptes en Euros.		Il montre ce que votre coopérative avait sur ses comptes au début de l'année scolaire 2021-2022, auquel est venu s'ajouter l'excédent, ou se soustraire le déficit calculé ci-dessus.		
	Compte financier	Euros		Euros
512	Banque	3 146,25 €	110	Report des sommes que vous aviez au 31 août 2021
514	CCP	0,00 €	120	Résultat de l'exercice calculé ci-dessus à ajouter si excédent
530	Caisse Espèces	0,00 €	129	Résultat de l'exercice calculé ci-dessus à soustraire si déficit
Si vous avez respecté nos consignes, le compte caisse doit être nul		Vérifiez que le total Passif est égal au total Actif.		
Total Actif		3 146,25 €	Total Passif	
		Euros	Euros	
Joindre les photocopies des derniers extraits de comptes arrêtés au 31/08/2022 et qui doivent correspondre aux sommes que vous avez indiquées dans chacun des cadres 512, et 514.				

Prénom de l'élève : _____

Nom de l'élève : _____

Date de naissance : _____

Maintien : _____

Passage anticipé : _____

[illegible]

Annexe 9 :

Plans de la nouvelle école

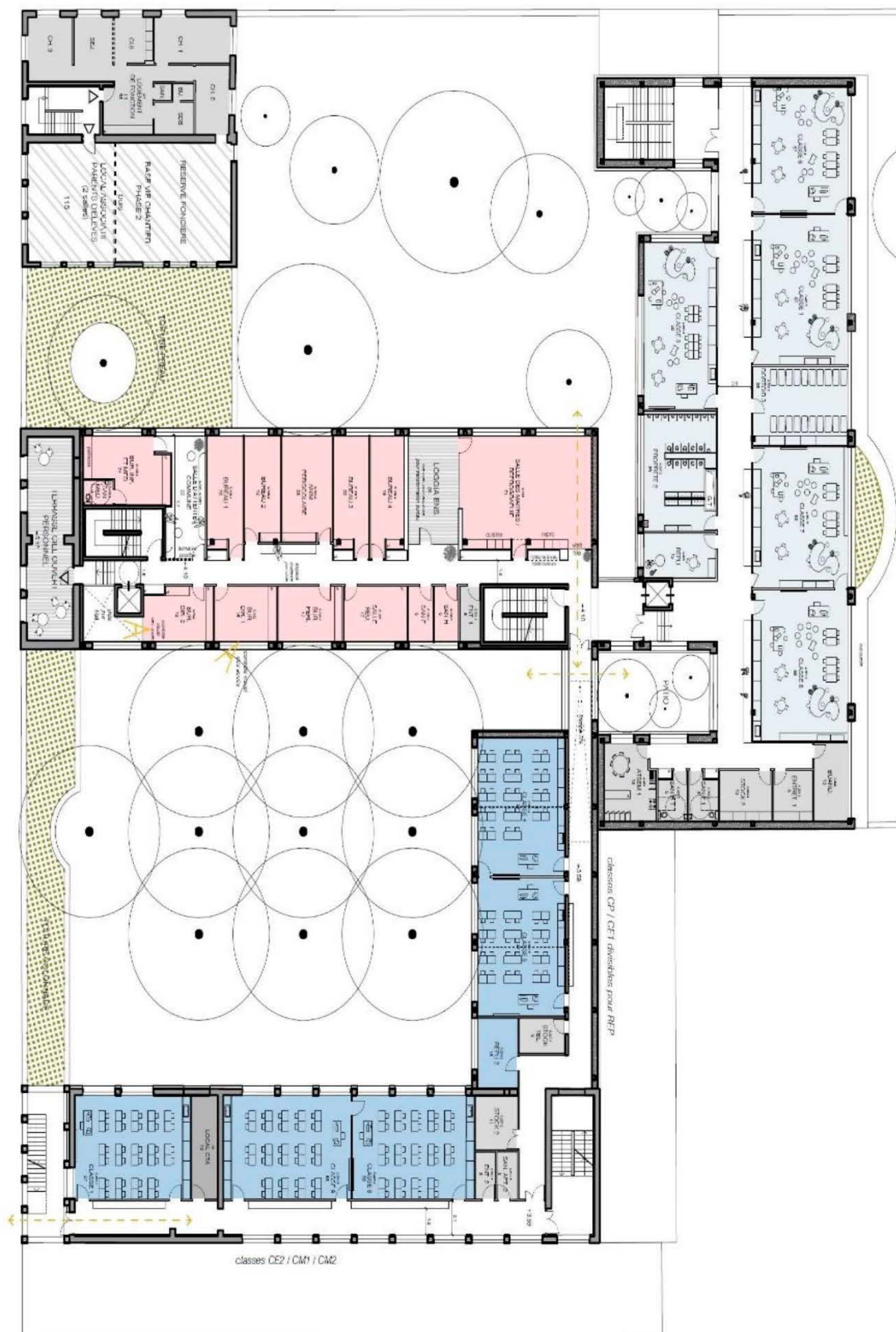


Annexe 10 :

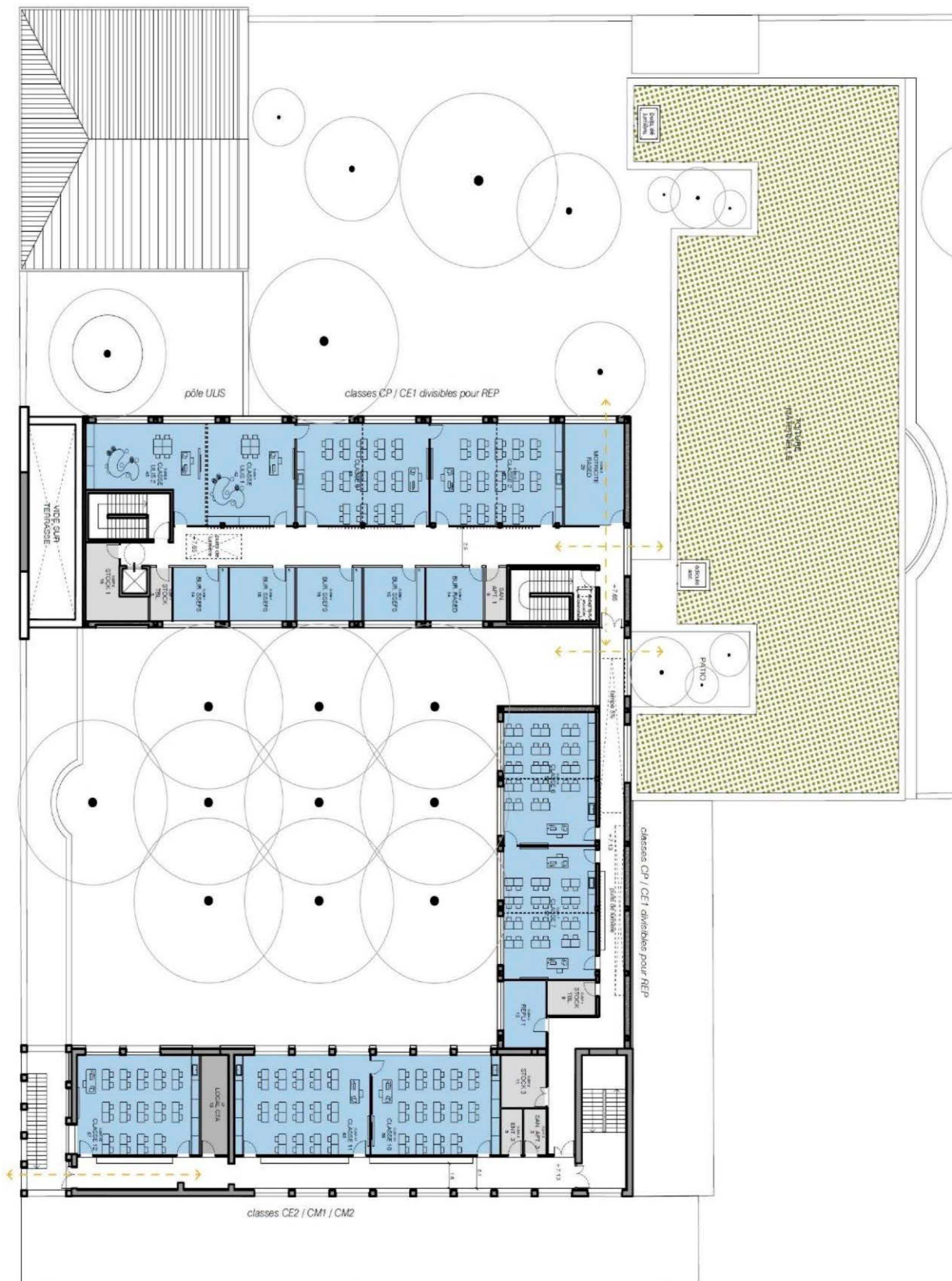


Annexe 11 :





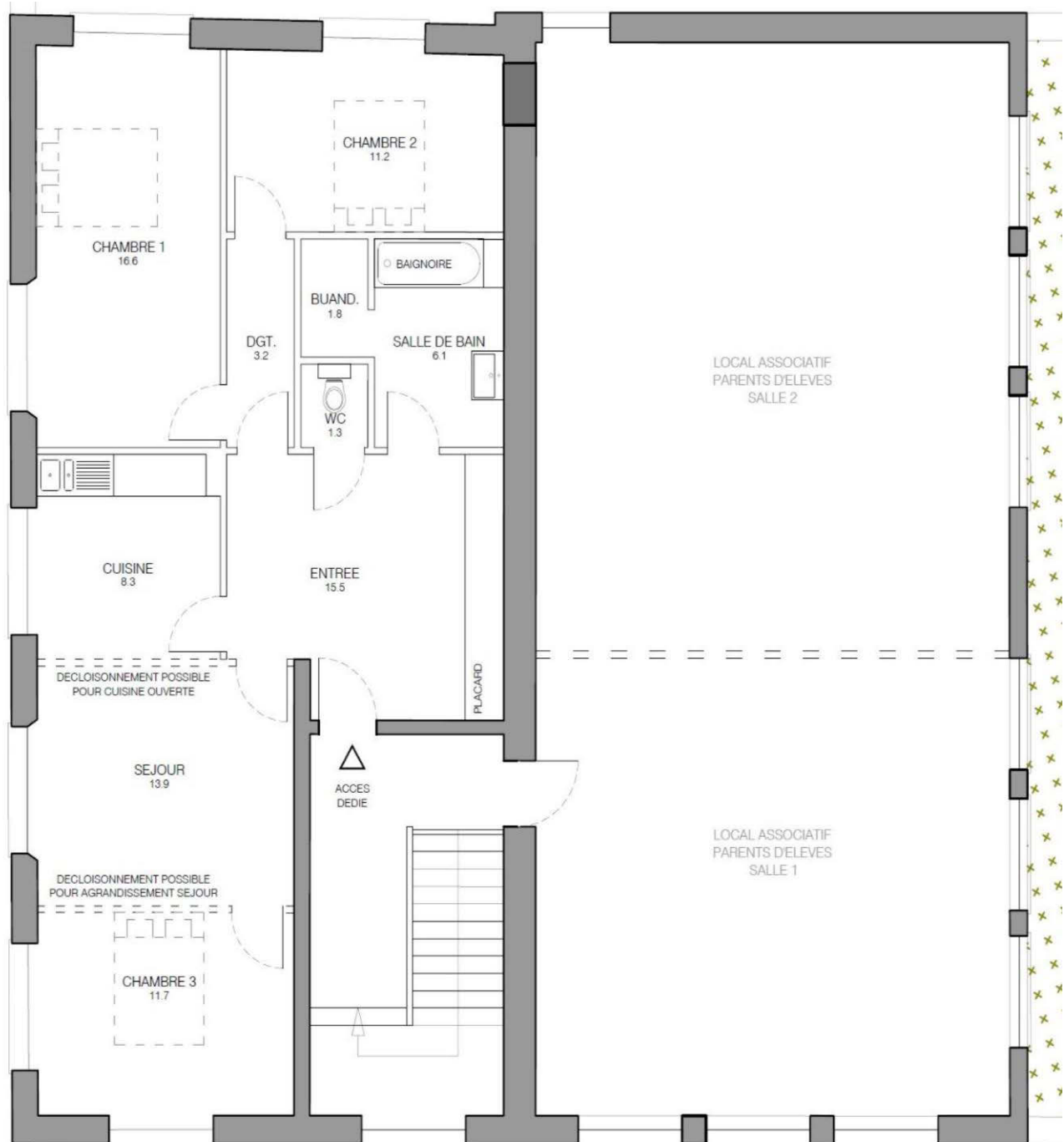
Annexe 13 :



Annexe 14 :

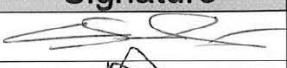
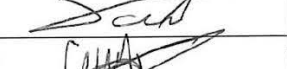
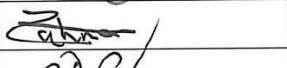
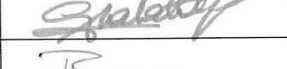
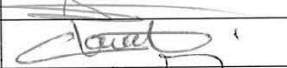
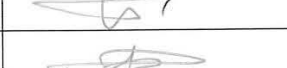
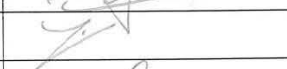
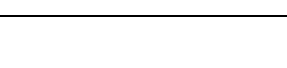


Annexe 16 :



Annexe 17:

CONSEIL D'ECOLE (18/10/2022)

Nom	Fonction	Signature
M. GIORGI	Directeur	
M ^{me} JERAY BOUKARBA	Parent APE	
PLANTIER Claire	Enseignante	
LETINOIS Claire	enseignante	
JOLLY Laurine	enseignante	
TOURJOURN Bouchra	Parent APE	
ENPEREUR NELLY	" "	
HASSANBAY TASMINE	" "	
ZAHNA LAETITIA	" "	
DE CRUZ CHRISTELLE	" "	
ROSSI Delphine	" "	
SADKI Houda	" "	
LOIRE Amandine	Ville de Villeurbanne	
SIBILLE Nassima	AESH ULIS TFA	
FAGOT-CORNET Hélène	Coordo ULIS	
BOILLAUD Gaëlle	Enseignante CP	
GRATALOUP Géraldine	Enseignante	
BERREZ Catherine	Psychologue Education Nationale	
CHAVANT Virginie	Parent APE	
VERMEULIN Christine	DDEN	
LEGAVRE Marie	enseignante	
CHOULY Pauline	PE	
STUMPO Loredana	enseignante	
GUIERE Anna	enseignante	
LAURENT Noémie	PG	
METALS Jeanne	PE	
MOREL Mathilde	PE	
Laverne Delphine	PE	
LIAMVILLE Rémy	PE	
KOFFI Jérémie	PE	
FORTAS Amel	REDP	